



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/10/2025

Nombre de membres
composant le Conseil
Municipal : 15

Nombre de membres
en exercice : 15

Nombre de Conseillers
Présents : 9

Nombre de Conseillers
représentés : 3

Début de séance : 20h30

Fin de séance : 22H00

DATE DE CONVOCATION
21/10/2025

AFFICHAGE LE
05/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 27 octobre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 21 octobre 2025, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Présents :

Gérard Dèque, Laurent Poncet, Nicolas Métivier, Gaël Marandin, Francis Meuterlos, Samuel Péridy, Estelle Remacle, Bénédicte Lavier, Hervé Lacroix.

Excusés : Lucie Rousselet-Jurcevic, Florence Collino, Sandrine Boillot, Thierry Rolland, Vanessa Jeannin, Marlène Benoit.

Absent :

Pouvoirs : Sandrine Boillot à Hervé Lacroix, Thierry Rolland à Francis Meuterlos, Marlène Benoît à Laurent Poncet

Secrétaire : Samuel Péridy

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET GENERAL AMÉLIORATION DE LA BASE DE DONNÉES

Le Maire explique qu'avec la mise en place du nouveau site internet en début d'année 2025, il a été créé une base de données "administrés" pour faciliter le traitement d'informations entre les citoyens et la Mairie.

La « fête des mères », « fête des pères » et les "participations sports" ont été traitées par ce biais.

Toutefois, il resterait des « actions » qui pourraient également être traitées par ce biais mais cela nécessiteraient des heures supplémentaires de programmation qui n'ont pas été mises au budget 2025.

Les événements concernés sont les suivants :

1/ Optimisation du traitement de l'information pour l'Urbanisme

Pour centraliser la saisie du service urbanisme à un seul endroit afin d'avoir une diffusion automatique sur site web et l'affichage légal.

2/ Cadeaux enfants

Pour envoyer directement le "bon cadeaux" par mail aux parents qui y ont droit.

3/ Cadeaux seniors

Pour envoyer aux seniors de plus de 70 ans qui sont dans la base : le choix du panier ou du bon cadeau.

4/ Outil de communication général

Pour gérer de manière plus efficace les envois mails par type (socio-pro, asso, etc..)

Toutes ces améliorations seraient pérennes et pourront par la suite s'utiliser chaque année.

Le chiffrage pour la création de ces 4 outils est le suivant :

- Urbanisme : 1.680,00 € HT
- Enfants : 1.720,00 € HT
- Seniors : 1.400,00 € HT
- Messagerie générale : 1.920,00 € HT

Total global : 6.720,00 € HT

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix pour et 1 abstention (Sandrine Boillot) :

- approuve les modifications du budget général suivantes :

- Article 2088 : + 6720 € HT soit 8064 € TTC
- Article 2151 : - 6720 € HT soit 8064 € TTC

- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Métabief,
Le Maire,
Gérard DEQUE

